



Munich le 16 décembre 2025

Depuis l'été 2025, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est à genou et sous le coup d'une « réforme » imposée par son ministère de tutelle, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE).

La cause est triple :

- Le sous financement chronique qui a conduit l'Agence dans une impasse budgétaire : désengagement de l'État de 60 M€ entre 2024 et 2026 !
- L'accroissement régulier de la part patronale des pensions civiles des détachés qui est à la charge de l'AEFE. Cela grève son budget de 40%.
- Le développement d'un réseau totalement privé, volonté du président de la République qui, en 2018, a décidé qu'il fallait doubler le nombre d'élèves du réseau d'enseignement français à l'étranger à budget constant. L'État a donc confié à son opérateur le soin d'organiser et d'étendre sa propre concurrence tout en le sous-finançant.

La seule issue envisagée par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères est de faire payer par les établissements de l'AEFE un pourcentage de la part patronale des pensions civiles de tous les personnels détachés, afin de délester l'AEFE de cette charge.

Dès janvier 2026, les Établissements en Gestion Direct (comme le LJR) devront donc payer 35 % du montant de la part patronale des pensions civiles de tous les personnels en situation de détachement auprès de l'AEFE (enseignants détachés, personnels de direction, formateurs). Ce pourcentage passera à 50 % en 2027.

Pour la FSU, ces mesures signent un affaiblissement conséquent du réseau !

Il est donc à craindre que les établissements en Gestion Directe (comme le LJR) doivent appliquer une augmentation conséquente des frais de scolarité pour compenser ces mesures.

Qu'en est-il du Lycée Jean Renoir ?

- Déjà dans une situation économique difficile, liée à un contexte local de concurrence accrue, le LJR devra donc assumer les conséquences financières de cette politique générale de l'Agence.
- La baisse des effectifs constatée depuis plusieurs années a engendré la fermeture de 16 classes en 5 ans. Plusieurs postes de professeurs ont été fermés. Le pôle pédagogique a donc été impacté par cette situation négative. Dans ce contexte anxiogène lié à la fermeture de postes, les personnels du LJR (qui sont aussi très souvent des parents d'élèves) subissent de plein fouet les conséquences désastreuses de cette politique. Ils sont confrontés à une perte de pouvoir d'achat, à une augmentation des frais de scolarité, tout cela, dans des conditions de travail qui se dégradent d'années en années.
- Les salaires des enseignants en contrat local ont trop longtemps été gelés, la masse salariale étant la variable d'ajustement systématiquement visée pour équilibrer le budget. Une solution devra être trouvée rapidement pour remédier à cette situation qui n'est plus tenable pour les personnels de droit local.
- S'agissant des travaux de rénovation du gymnase de Giesing, force est de constater qu'ils ne semblent plus pouvoir aboutir dans des conditions satisfaisantes. Pire encore, une enveloppe supplémentaire de 1,2 million d'euros (s'ajoutant au budget initial) devra être supportée par la communauté scolaire du Lycée Jean Renoir.

Concernant la réfection du gymnase, plusieurs autres interrogations subsistent:

- Quel est le coût exact lié à l'arrêt des travaux et quel est le coût des pénalités encourues ?
- Qui en assume la responsabilité financière ?
- Est-ce que ces travaux vont reprendre rapidement ?
- Quelle est la date de livraison de ceux-ci ?

Il est crucial de rappeler que les services immobiliers de l'AEFE, chargés de mener ce projet à bien, sont les seuls responsables de cette gestion erratique. Pourtant, encore une fois, c'est notre communauté scolaire qui devra en supporter les lourdes conséquences financières. Ces surcoûts répétés, qui s'ajoutent à un budget déjà contraint, vont, une fois de plus, pénaliser considérablement les finances de notre établissement.

- Ces dernières années deux enquêtes pilotées par l'AEFE ont été menées, dans le but de déterminer les forces et les faiblesses du LJR, afin d'en déduire un projet de gouvernance structuré et pérenne. À plusieurs reprises, les représentants de la FSU du lycée Jean Renoir ont sollicité la transmission des comptes rendus de ces enquêtes (Conférence de Pilotage des Ressources (CPR) et commission d'homologation). Malgré des demandes répétées, nous

n'avons reçu aucune réponse de la part de l'Agence. Soulignons que la communauté scolaire du LJR s'est largement investie lors de ces temps d'échanges. Aujourd'hui, ce mutisme persistant des services de l'AEFE nous place dans une situation délicate : sans aucune visibilité, comment appréhender la situation réelle de notre établissement et envisager sereinement son avenir ? Il est essentiel de rappeler que l'AEFE, en tant qu'opérateur public, se doit de garantir la transparence et la mémoire des décisions prises. Les personnels du LJR, qui œuvrent au quotidien pour le rayonnement de ce réseau d'excellence qu'est l'enseignement français à l'étranger, ne peuvent accepter des décisions prises sans visibilité, et qui pourraient compromettre, à court ou moyen terme, la stabilité de notre établissement.

Nous demandons donc, une nouvelle fois, que tous les documents, utiles à la compréhension de la situation financière actuelle du LJR soient communiqués sans délai. Ainsi, chacun sera à même de participer pleinement à l'élaboration d'un projet robuste, permettant d'envisager des perspectives durables et solides pour notre établissement.